

**Séance du Conseil communal de Denges**  
**Lundi 25 juin 2012 à la salle des Jardins**

Il est 20h15 lorsque M. Grégoire TAVERNIER, Président du Conseil, ouvre la séance.

**1. Appel**

L'appel effectué donne

Membres présents	35
Membres excusés	9
Membre non excusé	1

Le quorum étant atteint, il pourra être valablement délibéré.

- 1) Appel
- 2) Approbation du procès-verbal de la séance du 13 février 2012
- 3) Correspondance
- 4) Communications municipales et échéancier
- 5) **Comptes et gestion de l'année 2011 et rapport de la commission gestion-finances.**
- 6) **Préavis 2/2012** : Réorganisation de la Protection Civile dans le canton de Vaud et en particulier dans le district de Morges
- 7) **Elections statutaires du Conseil communal:**
  - a) (de la) du Président-(e) du Conseil communal
  - b) (de la) du premier-(ère) Vice-président-(e) du Conseil communal
  - c) (de la) du deuxième Vice-président-(e) du Conseil communal
  - d) de 2 scrutateurs-(trices)
  - e) de 2 scrutateurs-(trices) suppléants-(es)
- 8) Rapport du Président
- 9) Propositions individuelles
- 10) Divers
- 11) Distribution des émoluments

L'ordre du jour envoyé le 12 juin 2012 a été modifié en raison des élections statutaires. Les conseillers ont été informés de cette modification en date du 19 juin 2012. Aucune objection n'étant formulée, l'ordre du jour sera suivi tel que présenté.

**2. Approbation du procès-verbal de la séance du lundi 13 février 2012**

Aucune remarque n'étant formulée, le PV de la séance du 13 février 2012 est accepté à l'unanimité, moins 1 abstention. M. TAVERNIER prie Mme PALPACUER de le signer et il le paraphe également.

**3. Correspondance**

- 14.02.2012 : Réponse à M. Christian ROSSIER pour accuser réception de sa démission en qualité de conseiller communal. Répondu également au courrier du Groupe de Prière.
- 01.03.2012 Réception d'un courrier de l'association du stand de tir d'Echandens concernant une invitation au Tir de l'Amitié les 2 et 5 mai 2012 et transmission par courrier électronique à tous les conseillers.

- 06.03.2012 : Reçu courrier électronique du SECRI relatif aux dernières instructions avant les votations du 11 mars 2012.
- 25.04.2012 Envoi d'une carte de condoléances au nom du conseil communal à la famille HOSTETTLER suite au décès de Didier, ancien président du Conseil.
- 30.04.2012 Réception du préavis no 2/2012.
- 04.05.2012 Réception des comptes communaux 2011.
- 04.05.2012 Réception d'une carte de remerciements de la famille HOSTETTLER.
- 08.05.2012 Réception d'une copie de la lettre de démission à la Municipalité de Mme Sylvie GUIGNET.
- 10.05.2012 Réception d'un message électronique du SECRI relatif aux instructions en vue du scrutin du 17 juin 2012.
- 15.05.2012 Reçu copie de la décision préfectorale concernant l'élection complémentaire d'un ou d'une municipale en remplacement de Mme Sylvie GUIGNET élection prévue le 23 septembre 2012 et en cas de second tour le 14 octobre 2012.
- 25.05.2012 Réception du rapport annuel de FEDEVACO (Fédération Vaudoise de Coopération).
- 18.05.2012 Réception du rapport de gestion 2011.
- 04.06.2012 Réception du rapport de la commission technique concernant le préavis 2/2012.
- 12.06.2012 Réception du rapport de la commission gestion –finances pour les comptes et le rapport de gestion 2011.
- 12.06.2012 Lettre habituelle au Préfet lui adressant l'ordre du jour de notre séance de ce soir.

#### **4. Communications municipales et échéancier**

M.TAVERNIER s'enquiert de l'évolution des dossiers modération du trafic et motion CROTTAZ.

M.CHARMEY excuse l'absence de M.GALLAY, en charge de ces deux dossiers, pour cause de vacances. C'est donc Mme MAEDER qui prend la parole mais pour évoquer les nuisances sonores engendrées par la gare de triage.

Le rapport dont elle donne lecture informe que des représentants des municipalités de Denges, Lonay et Echandens ont rencontré une délégation des CFF afin d'évoquer la problématique de la communication auprès des riverains. Les CFF admettent qu'une concertation aurait être dû être organisée préalablement et s'engagent à l'avenir à prévoir des rencontres ponctuelles. A l'issue de celle du mois de mai 2012, les communes ont transmis aux CFF les résultats de l'étude d'où il ressort que les valeurs minimales en norme de bruit ne sont pas respectées. Pour rappel le Conseil Fédéral a fixé un délai à fin 2015 afin de mettre en œuvre des mesures d'assainissement du bruit sur le territoire communal. Certains travaux ont déjà débuté au niveau des freins de voies dont le remplacement intégral est prévu d'ici la fin 2012. Pour ce qui est des parois anti-bruit (PAB) un nouveau dossier est en consultation à l'Office Fédéral des Transports. La Municipalité, également consultée à ce sujet, a émis des remarques concernant l'opportunité de poser des parois en dimensions adéquates et quantité suffisantes. Ces remarques ont été relayées aux CFF par l'OFT. Après détermination des parties concernées, les travaux pourraient être achevés dans le courant de l'année 2014.

Mme MAEDER annonce à l'assemblée que pour des raisons de changements dans sa vie personnelle, elle tient à mettre un terme à son mandat de municipale pour la fin du mois de septembre 2012.

Sa décision n'est nullement liée à la relation qu'elle entretient avec ses collègues municipaux, qui a constamment été constructive et toujours dans l'objectif de l'intérêt de la Commune. Elle remercie toutes et tous pour la confiance qui lui a été accordée et assure qu'elle aura à cœur de mener à bien ses dossiers jusqu'à son départ.

Vu l'absence de M. GALLAY, c'est M. MONNIN qui prend la parole pour évoquer la taxe au sac, rappelant que le sujet ne date pas d'hier. Le canton n'a toutefois jusqu'à maintenant jamais légiféré pour obliger les communes à introduire cette taxe quand bien même c'est une obligation au niveau fédéral pour inciter les communes à mettre en place un tel système afin de couvrir le 70% de l'élimination des déchets. La Municipalité a décidé de se rallier aux communes de l'agglomération lausannoise pour la mise en place de cette taxe dont le prix au sac a été uniformément fixé Fr. 2.--. Le préavis y relatif sera présenté dans le courant de l'automne 2012 pour une réalisation début 2013.

Concernant le plan de quartier des Ochettes et suite à l'acceptation du crédit d'étude, diverses réflexions ont été menées avec le bureau Urbaplan et le Canton notamment au niveau des sorties de parkings. Une première ébauche sera présentée aux propriétaires des parcelles concernées vers la mi-juillet 2012, tandis que dans le courant de l'automne, la commission d'urbanisme créée à cet effet recevra les informations nécessaires pour qu'une présentation puisse être faite à la population.

La taxe au sac ne doit elle pas être mise en œuvre simultanément pour toutes les communes interroge M. TAVERNIER ?

Affirmation de M. MONNIN qui, vu le peu de temps à disposition, indique que tout sera fait dans ce sens pour y parvenir.

Question de M. GOETTE : Au niveau de la commune de Denges, des mesures sociales sont-elle prévues place pour accompagner cette nouvelle taxe ?

Des réflexions à ce sujet n'ont pas encore été menées réplique M. MONNIN qui ajoute que des études sont en cours.

Est-ce qu'une réorganisation de la déchetterie est envisagée questionne Mme SEBASTIANI ?

M. MONNIN répond que cela fait partie d'une réflexion de globalité.

M. CHARMEY indique que les motions modération de trafic et abris-bus sont en voie de finalisation. Le PALM (Projet d'Agglomération Lausanne-Morges) a donné un avis favorable quant au financement des abris-bus. Un préavis sera soumis à l'approbation des conseillers dans le courant de l'automne 2012.

Avec satisfaction, M. CHARMEY note encore que le Route des Vignes (entre Denges et Lonay) est enfin passée aux mains du canton. Désormais toute réclamation pourra être adressée à ce dernier !

M. TAVERNIER relève avec regret l'annonce de la démission de Mme MAEDER et la remercie chaleureusement pour son engagement et son travail au sein de la municipalité pour la commune.

## **5. Comptes et gestion de l'année 2011 et rapport de la commission gestion-finance**

Comme chaque année, chacun a reçu le rapport de gestion de l'année 2011 l'extrait des comptes tiré à part, l'annexe relative aux comptes 2011 des établissements primaires et secondaire de Préverenges, le rapport de la commission de gestion-finances 2011 et les réponses de la Municipalité aux questions posées dans ledit rapport.

M. TAVERNIER donne la parole à Mme ESPANA, Présidente de la commission pour lecture des éléments du rapport, sans les remarques ni les conclusions.

### **• Comptes 2011**

M. TAVERNIER passe à l'examen des comptes 2011 et ouvre la discussion.

A l'issue de cet examen, aucune remarque, ni questions ayant été formulées, la discussion est close.





*Je voudrais également féliciter la municipalité pour son engagement et la qualité de son travail tout au long de l'année ainsi que notre secrétaire communale toujours disponible pour nous aider.*

*Enfin je vous remercie pour la confiance que vous m'avez accordée et je vous souhaite un très bel été et me réjouis de vous revoir début octobre.*

#### 9. Propositions individuelles

Aucune n'est parvenue sur le bureau du Conseil

#### 10. Divers

Le 6 octobre 2012, une brisolée sera organisée par L'Abbaye. Des informations complémentaires seront adressées ultérieurement.

M. TAVERNIER a transmis un courriel à tous les conseillers pour repourvoir les 2 postes vacants à la Municipalité afin que chacun en parle autour de lui dans le but de trouver des candidats. Délai d'inscription fixé au 14 août 2012.

Que va-t-il se passer, s'inquiète Mme MOTTU STELLA, si personne ne se présente ?

M. MONNIN précise que la loi permet de siéger à 3.

M. CHARMEY rajoute que de toutes façons une élection doit se dérouler, chacun peut voter pour la personne de son choix qui si elle ne souhaite pas ce poste, peut démissionner. Il précise encore que la Municipalité est ouverte à toutes discussions afin de donner les informations nécessaires sur cette fonction qui représente néanmoins beaucoup de labeur et un engagement personnel important. En fonction des qualités du ou de la futur(e) Municipal(e) un remaniement des dicastères peut tout à fait être envisagé.

Est-ce qu'un nombre minimum de candidats doit se présenter demande Mme JAQUIER ?

Mme MAEDER dit qu'un seul peut se présenter, élu alors tacitement.

M. CHARMEY annonce que l'apprenti communal Julien ROCHAT a réussi ses examens de fin d'apprentissage. Il remercie M. BAVAUD et Mme GEVISIER pour leur engagement auprès de ce jeune homme.

Un archiviste (recherché depuis plus d'un an) a été trouvé. Ce poste de quelques heures permettra une classification ad hoc des archives communales.

#### 11. Distribution des émoluments

Il est 21h27 M. TAVERNIER lève la séance et invite l'assemblée à la verrée qui suit.

Le Président



G. Tavernier



La Secrétaire



F. Palpacuer